L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI 23 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Quatre terrains sis dans le Deuxième District, bornés par les rues du Canal, White, Broad et Douane.

Par D. E. Morphy, au coin des rues Peters et Commune—Un assortiment général de comestibles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres — Bottes, souliers et brodequins; linge fin de saison, souliers avariés.

ATTENTION !

☞ Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de quatre terrains contigus avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, rue du Canal entre celles White et Broad, l'un desquels forme l'angle des rues Canal et White.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Fonds de Groceries et de Liqueurs à vendre.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mardi, 22 septembre 1873.

Académie — The Boy Detective, par Mlle Alice Harrison.

Le Président et les Banquiers de New-York.

Quel triste rôle les agioteurs banquiers, nous devrions dire banquistes, ont voulu faire jouer au Président des Etats-Unis dans cette panique causée par l'agiotage, car, pour nous, nous n'y voyons pas autre chose! Ils ont fait venir Grant, à New-York, avec le secrétaire du Trésor, Richardson, et lui ont effrontément demandé de prêter aux banques tous les Legal tenders en réserve à la trésorerie des Etats-Unis.

Ainsi, suivant eux, il faut que les fonds publics soient employés à secourir les banques spéculatrices qui se sont trompées dans leurs opérations aléatoires; il faut que les deniers du peuple soient convertis en capitaux de complaisance pour soustraire à la ruine les manipulateurs de papiers et soutenir les jeux de Bourse. Quelle différence y a-t-il, en effet, entre un jeu de Bourse et le 30 et 40, et la rouge et la noire, etc...? Il n'y en a aucune.

Le crédit a fait arriver sur le marché une si grande quantité d'effets divers, qu'il est impossible d'en connaître au juste la valeur. On les achète quand on les croit arrivés au dernier degré de la baisse avec l'espoir de les revendre à un taux rémunérateur. Il y a les actions de toutes sortes d'entreprises industrielles, les actions financières ou de banque, les bons de ville ou d'Etat, les bons des Etats-Unis, les bons des canaux, les bons de chemins de fer, les certificats de Compagnies d'assurance, les actions des Caisses d'épargnes, les actions de cent projets non encore exécutés ou dont l'exécution n'est pas même commencée. Que n'y a-t-il pas et que ne vend-on pas à la Bourse?

Et c'est parceque tout cela ou une grande partie de cela tombe ou est en baisse qu'il faudra que le Président des Etats-Unis prenne les fonds publics pour empêcher la débâcle financière et sauver la fortune des opérateurs qui l'ont étourdiment exposée! Et qu'importe au peuple que telle banque tombe ou ne tombe pas? Qu'importe au peuple que des joueurs et des agioteurs soient ruinés ou ne le soient pas?

Ils demandent des millions en papier pour soutenir leurs extravagances.... Ces millions leur ont été refusés, mais nous n'aimons que jusqu'à un certain point le motif du refus, de M. Richardson, secrétaire du Trésor. Il a dit que la mesure demandée était inconstitutionnelle et que, par conséquent, elle ne pouvait être accordée.

Et si elle eut été constitutionnelle, il y eut donc obtempéré! Voilà ce que nous ne pouvons admettre. Comment M. Richardson n'a-t-il trouvé que cette réponse à donner, quand il devrait savoir qu'une mise en circulation de papiers en ce moment ferait fluctuer les valeurs légitimes et les ferait monter, surtout au détriment des honnêtes gens, c'est-à-dire des gens qui ne jouent pas et ne spéculent pas?

Qu'on mette en circulation, par exemple, 100 millions, 150 millions additionnels de legal tenders et tout de suite on fait monter les denrées et les produits des quatre parties de l'Union. Il y a bien quelques gens qui y trouveraient leur compte, mais la grande masse des consommateurs y perdrait beaucoup. Personne ne demande une nouvelle hausse sur l'or et une recrudescence dans le commerce du papier. On demande au contraire qu'on reprenne les payements en espèces et que tous les tripotages finissent.

Voilà la réponse que M. Richardson aurait dû faire. Les agioteurs, comprenant qu'ils n'avaient plus à compter sur le gouvernement dans leur témérité et leurs folies, eussent profité de la leçon, et tout le monde s'en fût mieux trouvé à l'avenir. Une réponse de droit n'est pas suffisante, parce que toute opinion de ce genre est sujette à discussion. La morale seule ne se discute pas.

Ajournement de meeting.—Une réunion préliminaire du comité de sept, nommé au meeting des citoyens pour appeler l'attention du Conseil de Ville, sur certaines améliorations, avait été convoquée pour hier, lundi. Après consultation, le comité, qui avait répondu à l'appel, s'est ajourné à vendredi prochain, à 1 heure et demie. Il se rendra auprès du maire et des administrateurs de ville, pour avoir une conférence avec eux, sur les affaires importantes qui ont été confiées à leur soin et à leur zèle. Le comité se compose de MM. A. J. Lewis, Dr. G. Devron, G. de Fériet, M. Schuler, Henry Wassem, F. Fuselier, L. Anthony Sambola. M. Will. Steban étant parti pour New-York, a été remplacé par M. Wassem.

Concert.—Nous sommes priés d'annoncer que, dans une réunion de citoyens, appartenant à l'élite de notre population, il a été décidé de donner un grand concert vocal et instrumental, suivi d'un bal, à l'Hôtel Washington, Lac Pontchartrain, le 27 de ce mois. Les messieurs qui désireront se procurer des invitations pour dames feront bien de se hâter, car nous apprenons que la dernière réunion des directeurs aura lieu jeudi prochain.

Un Patronage qui Paye—(*Style américain.*)—Cette noble institution, la bibliothèque publique du Kentucky, a établi d'une manière permanente sa prospérité par les trois concerts qu'elle a donnés en vertu de sa charte. Elle s'enorgueillit aujourd'hui d'un édifice qui a coûté $210,000, d'une bibliothèque qui a plus de 50,000 volumes, et d'une salle magnifique. Le quatrième grand concert à son bénéfice aura lieu le 3 décembre, et à l'occasion de ce concert une somme de 1,500,000 sera distribuée comptant aux détenteurs de billets, le plus haut prix étant de $250,000 et le dernier, après maints autres prix graduels, étant de $20. Comme il y a un prix pour chaque division de cinq billets il est aisé de voir que le patronage de ce concert est un patronage qui paye, car il y a de grandes chances pour de grands gains et seulement de faibles chances pour de faibles pertes. L'honorable Thos. E. Bramlette, ex-gouverneur du Kentucky, est le directeur de cette affaire, et on peut obtenir des billets et des renseignements en s'adressant à lui, au bureau de la Bibliothèque de Louisville, Kentucky.

☞ Nous commençons aujourd'hui la publication d'une nouvelle fort intéressante, intitulée : "La dernière pensée de Hoche," par Ch. Deslys, dont nos lecteurs ont eu déjà l'occasion d'apprécier le talent.

Mort de M. Thomas Théard.

Nous apprenons avec douleur la mort d'un de nos plus anciens collaborateurs et un de nos prédécesseurs dans la rédaction de l'*Abeille*, M. Thomas Théard, né le 31 octobre 1804, dans la paroisse de l'Assomption. M. Théard paraissait depuis plusieurs mois sur son déclin, et bien qu'il ne gardât la chambre que depuis quelques jours, car le courage moral chez lui dominait la faiblesse physique, on voyait à ne pas pouvoir s'y tromper, qu'il touchait à sa fin. Nous devons dire ici, en toute justice, que sa perte sera sensible à beaucoup de gens en dehors même du cercle de ses amis. M. Théard n'était pas en effet un homme ordinaire.

Il avait fait ses études en France et possédait toute la finesse d'esprit qu'il fallait pour comprendre toutes les beautés de la littérature française. Sa mémoire aussi était prodigieuse. Il nous a surpris bien souvent par des citations textuelles des meilleurs ouvrages soit en vers soit en prose, et il était de ceux dont on peut dire qu'ils portent toujours une bibliothèque dans leur tête. [illegible] acquises et nous nous rappellerons longtemps la facilité de son langage, le ton animé de sa conversation et la vivacité de ses saillies.

Comme journaliste, M. Théard qui était notre doyen, s'était fait remarquer par un style abondant, très clair et correct. Egalement versé dans la politique d'Europe et celle des Etats-Unis, il avait publié maints articles philosophiques et historiques d'un incontestable mérite, et la polémique quotidienne était aussi de son ressort. Il avait rédigé de 1829 à 1835, l'*Abeille* dont M. Bayon était devenu le propriétaire.

Mais le journalisme ne prit pas tout son temps. Il fut secrétaire de la mairie sous Denis Prieur, Charles Génois, Edgar Montégut; il exerça la surintendance des Ecoles publiques de l'ancienne première municipalité; fut membre du conseil de ville avant la consolidation; membre de la Chambre des Représentants en 1846; contrôleur de ville de 1856 à 1859; après avoir été rédacteur et propriétaire du *Courrier de la Louisiane*, de 1849 à 1853.

Ainsi, la vie de M. Thomas Théard a été bien remplie et encore ne faisons-nous pas entrer dans cette revue une foule d'articles, faits sur nombre de sujets divers et dont il enrichissait la presse périodique lors même qu'il n'y était plus attaché comme rédacteur régulier.

Nous avons dit quelle était sa valeur comme écrivain; nous dirons maintenant qu'il ne fut pas moins remarqué et estimé dans les nombreux emplois publics qu'il fut appelé à remplir dans l'administration de la ville et dans le gouvernement de l'Etat. Il fit preuve partout d'un jugement supérieur, d'une fermeté à toute épreuve et d'une probité inflexible. Nous nous rappelons encore, comme si c'était d'hier, la résistance qu'il opposa, en sa qualité de contrôleur de ville, à quelques mesures d'une légalité contestable, prises par les comités de finance des deux Conseils.

M. Théard ne céda pas et il eut soin de mettre sa responsabilité morale à couvert en se faisant délivrer par l'avocat général une déclaration constatant son opposition. Nous n'en finirions pas à rappeler les traits qui ont marqué et honoré sa carrière publique. Quant à son caractère privé, nous n'avons pas besoin de dire qu'il fut sans tache. Aussi M. Théard laisse-t-il à ses enfants et petits enfants un nom des plus honorables et des plus respectés. Nous les prions d'agréer nos vives condoléances et nous présentons en particulier à son fils aîné l'honorable juge Théard, l'expression de toute notre sympathie.

Nous voyons dans la notice insérée plus loin que M. Thomas Théard est mort hier à 3 heures et demie du soir, à l'âge de 69 ans, et que son enterrement aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie, le convoi devant partir de la rue Moralès 474, entre les rues Français et Union. Nous ne doutons pas qu'une foule nombreuse d'amis et de connaissances n'assiste à ses funérailles.

Expédition de S. Baker.

L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE EST TOUJOURS INCONNU.

Depuis les explorations exécutées par divers voyageurs dans le Soudan ou la Nigritie, vaste étendue de pays embrassant une ligne de 2000 milles de l'Ouest à l'Est, sur une profondeur de dix degrés de latitude Nord, commençant au sixième degré de l'Equateur, on n'a rien découvert de nouveau dans l'intérieur de l'Afrique. Il semble que plus la partie inconnue se resserre, moins on n'ose y pénétrer bien que le climat, à en juger pas celui qu'on éprouve dans les contrées environnantes, paraisse devoir y être fort salubre.

On a renoncé, pour le moment du moins, à s'aventurer dans le centre du continent africain en l'attaquant par l'Ouest où les peuplades n'ont pas montré de grandes dispositions à se laisser connaître. L'homme blanc n'y a pas été bien reçu et à moins de se présenter aux Africains avec une force respectable, une exploration, s'avançant de l'Ouest, y échouera toujours.

Mais la partie orientale du continent paraît être habitée par des races meilleures. Le Dr Livingstone se trouve mêlé à ces races depuis nombre d'années, et d'après ses propres lettres il n'aurait jamais eu gravement à s'en plaindre. Si ce que Stanley, le voyageur du *Herald*, a rapporté est vrai, on pourrait, en partant de la côte orientale arriver assez facilement sur la lisière du grand centre inconnu. Jusqu'à présent, on a pu en approcher mais non y entrer, bien que tout annonce que cette partie est habitée. Elle occupe un grand carré du 10e degré de latitude sud au sixième degré de latitude nord, sur un espace de 1000 milles de l'est à l'ouest.

La dernière expédition de Samuel Baker n'a pas même approché de cette Zône centrale traversée par l'Equateur, et tous les pays qu'il a parcourus, avec l'appui des troupes égyptiennes, ont presque de tout temps été connus. On peut donc dire à la rigueur que cette grande exploration armée n'a rien ajouté à nos connaissances géographiques. Nous pouvons en dire autant des voyages du Dr. Livingstone, bien qu'il se soit avancé jusqu'à six ou sept degrés au delà de la ligne. D'ailleurs les renseignements qui nous viennent de lui sont fort décousus. En aurons-nous d'autres plus tard ? c'est douteux, car nous n'avons pas encore des preuves bien certaines que le Dr. Livingstone soit vivant.

Tout ce que Baker a pu apprendre à son sujet, c'est qu'on en avait entendu parler dans les régions avoisinant les deux fameux lacs de Nyanza et de Tanganyika, points qui semblent être pour les voyageurs comme des bornes infranchissables. Le lac Tanganyika, qui est le plus au sud a été découvert en 1859, longtemps avant le voyage de Livingstone et nous ne comprenons pas qu'il s'acharne à étudier constamment la même zône, à moins qu'il n'ait des raisons particulières et même toutes personnelles pour y rester.

Pour expliquer cette aridité de bulletins et d'informations, on dit que Livingston a des doutes sur l'existence séparée des deux lacs; que ces deux lacs n'en forment qu'un ou qu'ils ne sont éloignés l'un de l'autre que par des lagunes formant lac dans la saison des pluies. Si cela était, le premier découvreur aurait commis une erreur grossière sur la hauteur de ces lacs. Le Nyanza, qui est deux ou trois fois plus étendu que le Tanganyika, a toujours été représenté comme étant à 3,500 pieds au-dessus du niveau de l'Océan; et le Tanganyika comme étant de 1,500 pieds au-dessous du Nyanza et à une distance de 300 milles du premier vers le Sud-Ouest. Ces 300 milles seraient alors occupés on ne sait précisément par quoi. Il devrait y avoir quelque part une fameuse chute d'eau, auprès de laquelle celle du Niagara ne serait qu'une miniature. La grande chaîne des Monts de la Lune, qui sont en quelques endroits de 20,000 à 25,000 au-dessus du niveau de l'Océan, alimenterait le lac Nyanza qui aurait ainsi assez d'eau pour donner naissance au Nil d'un côté, et pour entretenir, de l'autre, le lac Tanganika, tout en arrosant un espace intermédiaire de 300 milles.

Il est fâcheux que Baker Pacha, arrêté subitement par les intrigues des marchands d'ivoire, n'ait pu faire transporter son bagage, son matériel et ses bateaux à vapeur de Gondokoro, où la navigation du Nil n'est plus possible, au lac Nyanza qu'il aurait pu visiter alors dans toute son étendue. Le problème géographique eut été bien vite résolu. On saurait aujourd'hui exactement la position de ces lacs et si, comme le prétendent vaguement les indigènes, ces deux nappes d'eau sont unies l'une à l'autre.

Sans les difficultés de toutes sortes, suscitées contre Baker, non précisément par des chefs de tribus, bien qu'ils fussent quelque peu effarouchés d'une visite faite avec tout l'appareil de la guerre, mais par des trafiquants et des négriers, cet officier anglais, revêtu du titre de pacha par le Khédive, serait arrivé en bateau à vapeur à Ujiji, sur le lac Tanganyika, après avoir suivi une route d'eau de 1,800 milles [illegible] Nil dans le Sennaar, sur la frontière nubienne.

Stanley, allant à la recherche du Dr. Livingstone, était arrivé à Ujiji en partant de Zanzibar sur la côte de l'Est, et en suivant la route des négriers. Il fit sans difficulté les 600 milles qui séparent Ujiji du littoral et découvrit, à ce qu'il prétend, Livingstone au moment où celui-ci partait pour le Sud afin de continuer ses observations dans le centre du Continent.

Il ne faut donc pas être surpris, outre mesure, que Baker n'ait pu recueillir beaucoup de renseignements sur le fameux docteur, qui devait être bien loin de l'endroit où l'expédition s'est arrêtée faute de moyens de transport. De Gondokoro à Ujiji, il y a 500 milles de distance, et qui sait le chemin que Livingstone a fait depuis la visite de Stanley, il y a un an et demi.

A part donc quelques informations sur le cours et la navigation du Nil et sur la manière dont les négociants arabes, persans, turcs, nubiens, égyptiens et européens, s'y prennent pour trafiquer avec les tribus de la Nigritie, ces voyages et ces diverses explorations ne nous apprennent rien de bien nouveau ni d'extraordinaire. Tous les pays dont il est question étaient connus; les deux lacs équatoriaux étaient connus; les tribus, habitant cette partie du continent africain, étaient connus; le commerce des esclaves était connu, sinon dans tous ses détails. Il n'y a donc de vraiment nouveau en cela que la prétention de Stanley d'avoir découvert Livingstone et la prétention de Baker-Pacha d'avoir annexé au domaine du vice-roi d'Egypte les deux rives du Nil depuis la première cataracte jusqu'à Gondokoro et à la rigueur jusqu'au lac Nyanza, sous l'Equateur, (1600 ou 1700 milles de distance), à supposer que la Nubie et le Sennaar veuillent bien ne pas contrecarrer cette extension de puissance territoriale.

Nous devons, cependant, regarder cette expédition comme une assurance de succès pour les expéditions à venir. Le khédive n'en restera pas là. On sait maintenant comment on peut pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. C'est beaucoup moins difficile qu'on ne l'avait toujours supposé. Baker s'en est tiré avec une force de 2,500 hommes et une dépense de cinq millions de piastres. Le vice-roi d'Egypte, avec la facilité qu'il a de contracter des emprunts sur les marchés européens, pourra aisément fournir de nouveaux subsides à un nouvel entrepreneur d'annexions ou d'explorations, lequel achèvera certainement la découverte de l'Afrique en pénétrant dans le centre inconnu de ce continent. Il n'aura qu'à suivre la route de Baker en la prolongeant dans le sud-ouest, à partir du lac Tanganyika.

Louisiane.

Le Dengué dans les paroisses.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas* :

La Cour de Paroisse qui siégeait en notre ville depuis le 1er de ce mois, a dû forcément ajourner mardi dernier. Nous disons forcément, parce que près de la moitié des membres du Barreau étaient retenus chez eux par maître Dengué, cette fièvre douloureuse qui est cependant encore assez complaisante pour ne pas menacer votre vie, et qui vous quitte après quelques jours d'étreinte à vous rompre les os.

On dirait que ce Dengué est épidémique dans notre village. Dimanche dernier on pouvait compter une centaine de malades, et quelques jours après, la plupart étaient debout. Nous n'avons pas de décès à enregistrer depuis celui de M. Bodemuller, qui a eu lieu le 11, c'est-à-dire il y a neuf jours, et qui est mort d'une congestion cérébrale occasionnée par une rechute.

Cette espèce d'épidémie de Dengué a effrayé beaucoup de gens de la campagne, qui semblent croire que nous sommes en pleine fièvre jaune. C'est tout simplement une grande erreur; car aucun de nos médecins n'a constaté jusqu'à aujourd'hui, dans la maladie qui semble régner, aucun symptôme de fièvre jaune, si ce n'est les souffrances que l'on éprouve dans les articulations, et souvent le mal de tête, deux symptômes qui sont particuliers au Dengué; mais qui ne trompent pas le médecin.

Paroisse Vermillon.—Le Shérif de la paroisse Vermillon, M. Shaw, dit le *Courrier des Opelousas*, était en notre ville il y a quelques jours. Il rapporte que tout est aujourd'hui rentré dans l'ordre, dans cette paroisse. Les Comités de Vigilance ont pendu ou fusillé cinq voleurs et en ont averti vingt autres d'avoir à décamper de la paroisse dans un bref délai.

Voilà comment s'est terminée cette affaire qui a causé tant de bruit et d'excitation, et qui semblait avoir été exagérée à plaisir par tous ceux qui en parlaient.

Cinq voleurs de moins! et nous sommes porté à croire qu'ils avaient bien mérité ce qu'ils ont eu; peut-être même le tribunal extra-légal que l'on appelle les Comités de Vigilance, aurait-il dû en pendre davantage, au lieu de les envoyer se faire pendre ailleurs.

Espérons toutefois que ces vingt coquins qui vont être chassés de la paroisse Vermillon, ne viendront pas se réfugier chez nous.

Nous trouvons les nouvelles suivantes dans le *Sucrier de la Nlle-Ibérie* :

Pas de pluie. — Tandis que la partie supérieure et centrale de la paroisse Ste-Marie souffre d'une surabondance de pluie, la partie inférieure aux environs de la baie, en a eu très peu. Sur l'habitation du Dr. Rhodes il n'avait pas plu depuis trois semaines, et les récoltes en avaient grand besoin.

— Le payeur de la ligne du chemin de fer et de steamers de Morgan, a payé et congédié, samedi dernier, cent quatre-vingts hommes. Voilà un des effets de la quarantaine.

Terrible aventure avec un serpent.—Il y a quelques semaines, le capitaine N. Keyes et sa famille, de Pattersonville, ont eu une rencontre avec un serpent venimeux qu'ils se rappelleront longtemps.

Le capitaine était à l'époque retenu au lit par une très sévère entorse, et Mme Keyes s'était levée au milieu de la nuit pour lui procurer un bandage dont il avait besoin. Avançant la main, pour chercher derrière une malle le linge nécessaire, elle se sentit vivement piquée, et retira son bras en criant : "Je suis mordue par un serpent." A cette parole, et malgré son état, son mari se leva tant bien que mal et, prenant la lampe, découvrit un énorme "moccasin", un de nos plus dangereux serpents, enroulé derrière la malle.

Ramassant le premier objet qui se trouvait à sa portée, le capitaine attaqua le reptile venimeux. Malheureusement, ses forces le trahirent, et il tomba, éteignant dans sa chute la seule lampe qu'ils avaient en ce moment. Dans la confusion et la terreur de l'instant il fut impossible de la rallumer, et la famille entière, qui était accourue aux cris de la mère, se trouva ainsi, sans lumière et affolée de peur, exposée aux attaques du serpent. La situation devenait tendue. Mme Keyes commençait à ressentir les effets du venin, et disait au capitaine qu'elle se sentait mourir. Son mari, craignant qu'elle ne succombât avant qu'il ne fut possible d'avoir un médecin, lui dit de serrer fortement le doigt mordu avec l'autre main, afin d'empêcher autant que possible la circulation du poison, et de courir au plus vite chez le premier docteur.

Obéissant à ces directions, la pauvre dame se mit en route, seule et au milieu de la nuit, aucun autre membre de la famille étant habillé. Elle était à peine sortie depuis quelques instants qu'on l'entendit pousser des cris. Le capitaine crut qu'elle était tombée de faiblesse, et fit un suprême effort pour s'élancer à son secours.

Il n'avait cependant fait que quelques pas lorsque ses forces l'abandonnèrent de nouveau et il tomba sans connaissance au milieu de la rue, où il fut recueilli quelque temps après par M. Victor Haydel, qui venait heureusement à passer. Entrant dans la maison, il procura une lumière, fit la chasse au serpent et le tua.

Mme Keyes avait pendant ce temps atteint la résidence du docteur Roach, qui s'empressa de lui administrer les remèdes nécessaires. Son bras était devenu très enflé, et peu s'en fallut que la morsure ne devint mortelle. Le membre blessé resta pendant longtemps paralysé, mais nous apprenons que Mme Keyes en reprend rapidement l'usage sous le traitement du docteur Carleton, qui la soigne depuis le départ du docteur Roach.

Nous félicitons le capitaine Keyes et sa famille de ce que cette aventure n'a pas eu de plus fâcheux résultats, et de ce qu'il est lui-même assez bien remis pour vaquer à ses affaires.

Académie de Musique.—Il y avait une belle chambrée, hier soir, à ce théâtre, pour le début, à la Nouvelle-Orléans, de Melle. Alice Harrison, dans le rôle du "*Boy detective*."

La jeune artiste a produit le meilleur effet et a obtenu un succès mérité. Son jeu est plein de finesse et d'expression; elle sent ce qu'elle dit et elle dit bien ce qu'elle sent.

On peut dire que Mlle. Harrison a conquis [illegible] son public; et, à notre avis, il y aura salle comble à l'Académie tant qu'elle jouera.

—Les personnes qui ont pris part à quelques-uns des nombreux pique-niques qui se sont déjà donnés au Parc Delachaise, seront, nous n'en doutons pas, de notre opinion, que cet endroit est on ne peut mieux disposé pour ce genre de fête. Rien, en effet, de ce que l'on recherche dans ces parties de plaisir, un air pur et le plus délicieux ombrage, ne manque dans ce bosquet.

Nous avons eu le plaisir d'assister, avant hier, au pique-nique donné par la *Cosmopolitan Charitable Association*, sur les lieux dont nous parlons plus haut et nous sommes heureux de pouvoir dire que nous avons rarement vu une fête aussi bien organisée et aussi parfaitement dirigée que celle-là. Une infinité de jeux, tous plus amusants les uns que les autres, ont captivé les assistants pendant tout le temps qu'ils ont duré. Nous mentionnerons surtout, à ce sujet, une course à pied, qui a été on ne peut plus intéressante et de laquelle M. M. Caroubat est resté l'heureux vainqueur.

La distribution des prix affectés à ces divers tournois et dont plusieurs sont d'une grande valeur, a précédé le commencement de la danse qui a terminé la fête et s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le produit de ce pique-nique est destiné à la caisse de secours de la *Cosmopolitan Charitable Association*, et le président de la Société, M. D. Pochelu, nous a annoncé qu'une nouvelle fête, avec un programme tout à fait nouveau et ayant le même but, aura lieu au même endroit, dimanche prochain.

☞ Avec beaucoup d'argent on peut avoir de belles choses. Mais elles font moins de plaisir que celles qui sont aussi belles et qui coûtent moins. Ces dernières sont beaucoup plus rares et on éprouve une certaine satisfaction à se dire qu'on a su saisir l'occasion pour se pourvoir de ce dont on avait envie tout en usant d'économie. C'est une semblable occasion qu'offrent en ce moment MM Hébert-Miret & Pinsard, rue du Canal, 149.

Nous invitons les messieurs et les dames à avoir pour nos recommandations réitérées tels égards que de raison.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Hier après-midi, vers quatre heures et demie, Alcide Dumas, un courtier de couleur, bien connu, se trouvant en cab avec son beau-frère, Nelson Marich, a essayé de se suicider, en se tirant un coup de pistolet à la poitrine, pendant que sa voiture passait au coin des rues Bourbon et Ursulines.

Le premier coup n'ayant pas eu de résultat fatal, Dumas a voulu se servir une seconde fois de son arme contre lui-même; mais, cette fois, c'est son beau-frère,—qui se précipitait sur lui, pour l'empêcher de mettre son projet à exécution,—qui a reçu une blessure légère à l'épaule.

On a conduit le malheureux à sa résidence, située au No 253 de la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, et deux médecins ont été appelés immédiatement pour lui donner des soins.

La blessure de Dumas est très grave, mais elle n'est pas nécessairement mortelle.

Nous avons essayé de trouver une cause à cet acte de désespoir; mais la famille du blessé a gardé, à ce sujet, le plus profond silence.

Nous ne pouvons donc que nous borner à de simples conjectures. On dit, et on croit, généralement, qu'Alcide Dumas a attenté à sa vie, parce que ses affaires sont très gênées. On pense aussi qu'il a agi dans un moment d'excitation, et peut être même d'aliénation mentale.

Il y avait, dimanche, une grande animation aux Fair Grounds, et une foule assez considérable s'y était réunie, pour prendre part au pique-nique donné par M. Jules Zatarin.

Dans l'après-midi, l'affluence avait encore augmenté; car, on attendait impatiemment l'illumination et le feu d'artifice, annoncés en grandes lettres sur le programme de la fête.

A sept heures et demie, le professeur Ferrouillet a donné un signal, et, aussitôt, des fusées ont été lancées, et les spectateurs ont pu assister au combat naval du "Merrimack" avec un monitor.

Ce combat s'est terminé par l'explosion du monitor et le triomphe du "Merrimack". La scène a été si bien imitée, qu'elle a valu au professeur Ferrouillet des applaudissements unanimes.

Après les jeux pyrotechniques, il y a eu des danses qui ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Faits divers. — Dans une querelle survenue, dimanche après-midi, vers quatre heures et demie, entre deux hommes, nommés, l'un W. Wood, et l'autre, W. McKay, le dernier a reçu une blessure assez légère au bras et son adversaire a été arrêté.

Thomas Cahill est un "*pick pocket*" de profession, et il fait son métier en conscience. Dimanche soir, sa main s'est égarée dans la poche d'un certain Allen Higdon et en est sortie avec deux dollars et cinquante cents.

Malheureusement pour lui, le sieur Cahill n'a pas précisément des mains d'enfant; ce qui rend sa besogne assez difficile, et dangereuse, parfois. Allen Higdon s'est donc aperçu qu'un corps étranger se glissait entre sa veste et son cœur, où était caché son cher trésor. Il a poussé, aussitôt, un cri de surprise et d'indignation; puis, saisissant son voleur à la gorge, il a appelé un officier de police de toute la puissance de ses poumons.

Un agent est accouru, et Cahill a été conduit à la *calaboose* au pas de charge.

Les époux Carey ne s'accordent pas toujours. Monsieur a un caractère violent, emporté, et son plus grand défaut est de lever le coude, dans ses moments de soleil. Madame, de son côté, n'est pas précisément la douceur personnifiée, et elle abuse, souvent, de l'ivresse de son maître et seigneur, pour lui dire ses vérités, quand il n'est pas en état de les entendre et surtout de les comprendre.

Dimanche, après-midi, il y a eu brouille complète dans le ménage.

Henry Carey, ayant bu comme trois Russes et une demi douzaine d'Anglais, était glorieusement ivre, et sa femme était plus acariâtre que jamais.

Une querelle s'est engagée, et il en est résulté des horions pour madame Carey.

Il y a eu beaucoup de tapage; à tel point, qu'un agent de police est intervenu; et, avec la galanterie qui caractérise généralement les métropolitains, il a pris parti pour le faible contre le fort, et a escorté mons Carey jusqu'au cachot du sixième precinct.

La discorde s'est glissée encore, dimanche, dans un autre ménage. Les époux Miles ont eu maille à partir ensemble. Robert, le mari, indigné de certain [illegible] de sa femme Anne, s'est décidé à lui infliger une petite correction, pensant, à part lui, que qui [illegible] bien châtie bien.

Ce raisonnement n'a pas été du goût de madame Anne, et elle a poussé des cris qui ont mis tout le quartier en émoi.

Les voisins sont accourus avec toute une brigade de [illegible] métropolitains, et le malheureux [illegible], qui avait appliqué une [illegible] sur les épaules de sa tendre moitié, sans [illegible] mal, a été arrêté comme un [illegible] logé à une station de police.

Le pauvre diable est complètement ahuri et toutes ses illusions sont détruites à jamais. Il croyait sincèrement qu'on avait le droit de [illegible] sa femme, à l'occasion.

Pendant que Mme W. [illegible], demeurant au No 19 [illegible], faisait, dimanche, sa visite matinale au Marché Français, un adroit filou, dont le nom nous est inconnu, pour le moment, a réussi à lui voler sa bourse, qui contenait la somme de $108. Mme W. Garnier a aperçu le coquin, mais il s'est esquivé avant qu'elle ait pu appeler quelqu'un pour le faire arrêter.

Les unificateurs ont fait un premier mouvement, hier, à Alger. — Ils ont essayé d'établir l'égalité sociale dans un café bien connu; mais, malheureusement pour eux, ils ont été repoussés avec perte.

Voici le fait, sans ambages : — Un matelot allemand, dont le nom est digne de passer à la postérité, a invité un frère et ami noir à venir boire un petit verre avec lui.

L'Africain a accepté, naturellement, et nos deux compagnons, étroitement enlacés, sont entrés dans un temple de Bacchus et se sont dirigés vers le comptoir pour se faire servir.

Un garçon s'est avancé aussitôt, et s'est mis à dévisager le nègre d'une manière inquiétante pour lui.

L'apôtre de l'unification et son complice à peau d'ébène, un peu intimidés d'abord par la réception, peu encourageante, qui leur était faite, ont fini, cependant, après s'être consultés à voix basse, par commander un breuvage quelconque.

Le garçon les a écoutés sans s'émouvoir; puis, donnant un verre de whisky à l'Africain, il lui a dit : "Allez boire cela dans la cour, mon ami"; et, se tournant vers le blanc stupéfait : "Quant à vous, mon brave homme, sortez d'ici à l'instant, et n'y revenez jamais, car vous n'êtes pas digne d'y être admis."

La leçon était peut-être un peu sévère, mais elle sera profitable.

En tout cas, l'unification fait des merveilles; car, non-seulement on la ressuscite quand elle est morte, mais elle a un martyr, pardessus le marché. Cela tient du prodige!

TEMPÉRATURE. — 22 Septembre 1873. Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	74	24
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

Le *Gaulois* raconte le fait suivant :

Un jeune étudiant en médecine, M. Ferdinand Alliot, qui désirait depuis longtemps déjà avoir un singe en sa possession, fut assez heureux pour obtenir, il y a deux jours, de l'un de ses amis, un énorme sapajou, que l'ami avait gardait depuis deux ans continuellement enchaîné à cause de sa férocité.

De telles précautions ne sont pas faites pour un étudiant. A peine celui-ci, eut-il le singe, qu'il lui rendit la liberté de ses mouvements, pensant qu'une longue captivité avait adouci les mœurs de la mauvaise bête.

Le malheureux faillit être victime de sa confiance; le singe, à peine libre, se précipita sur son nouveau maître, qu'il se mit en devoir d'étrangler, en [illegible] le cou de toutes les forces de ses mains nerveuses. L'étudiant parvint à grand'peine à s'en débarrasser; le singe passa alors sous un de ses bras, monta sur son dos et se mit à lui serrer le cou de plus belle; lorsqu'il était obligé de céder d'un côté, il revenait de l'autre avec une nouvelle ardeur. A la fin, tout en serrant le cou de l'étudiant, il se mit à lui mordre la poitrine à belles dents. Un bistouri fut enfoncé à trois reprises dans les poumons du singe, sans affaiblir en rien l'animal, qui mordait avec fureur et emportait des lambeaux de chair à chaque morsure.

Enfin, un autre étudiant arriva, et ce n'était pas trop tôt, car le malheureux possesseur du singe n'y tenait plus. Les premières tentatives furent encore vaines; enfin il alla chercher un couteau d'amputations et le plongea dans le dos du singe, auquel il brisa ainsi la colonne vertébrale.

La moelle épinière était atteinte; le singe tomba enfin, et, après une courte agonie, pendant laquelle il s'agita avec frénésie, il expira.

M. Alliot, victime des traitements de cette bête, a le cou tout meurtri et la poitrine couverte de plaies.

Nos Mères.—Oui,—si on excepte nos grand-mères—étaient les meilleures ménagères et tenaient surtout à la propreté, n'étaient jamais plus fières que quand elles avaient des rangées de ferblancs qui brillaient comme un miroir. Chaque objet de la maison qui était susceptible d'être poli était fourbi jusqu'à ce qu'il fût éblouissant. A leur époque, c'était un travail—agréable il est vrai, mais enfin un travail long et difficile, car elles n'avaient que la brique de Bath, l'émeri, etc., mais aujourd'hui leurs filles se servent du SAPOLIO, elles peuvent polir plus d'objets et les mieux polir, en une heure, que les mères ne le pouvaient en un jour. Si elles désirent [illegible] leurs mères qu'elles continuent à employer le Sapolio. [illegible]

Décédé hier, à 3 heures et demie P. M., à l'âge de soixante neuf ans (69), M. THOMAS THÉARD natif de la Louisiane. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 23 septembre, à 4 heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, 474, rue Moralès, entre Français et Union. Les amis et connaissances des familles Théard, Delvaille et Laroque-Turgeau sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

Décédée hier, à 5 heures et demie P. M., dame veuve J. BOANSO, née Elizabeth Brown, native de Jersey (Angleterre), à l'âge de 66 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le corps est exposé chez son fils, E. BOANSO, rue du Congrès, entre Moralès et Urquhart.

Décédée hier, à 5 1/2 heures de l'après-midi, VICTORINE TUJAGUE, âgée de [illegible]. Les parents et les amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures du soir. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon.

De la part de son père et de sa mère, G. Tujague.

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 13, de la rue de Chartres,
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
AUX PRIX DE NEW-YORK.
[illegible]
TAPIS—1000 rouleaux Tapis anglais [illegible]
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et [illegible] — NATTES — 1000 rouleaux Nattes [illegible]
STORES, Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, [illegible]
BURLAPS, [illegible]
Drap-Crin. A. BROUSSEAU.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168.......RUE DU CANAL.......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis et Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent
Aux prix de New York.
16 sept—1mPP

Département du commerce.
Hôtel-de-Ville, Nlle-Orléans, 22 septembre 1873.
IL sera vendu au comptant, à l'enchère publique, SAMEDI, 27 septembre 1873, à midi, à l'Hôtel de Ville, les revenus des marchés publics pour le mois d'octobre 1873. [illegible]
E. M. TURNBULL, Administrateur du commerce.

Bureau du New Orleans City Hall Road Company, No 124 de la rue du Canal — Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1873. [illegible]
G. C. LEWIS, Secrétaire.

AUGUSTE CARROUCHE
SUCCESSEUR DE F. F. DUQUESNE
No 20 rue de Chartres
REÇOIT en ce moment et offre à vendre un grand assortiment de Médicaments Français [illegible]

LIQUIDATION.
LIQUIDATION POSITIVE, SANS RÉSERVE, DES MARCHANDISES CONTENUES DANS LE MAGASIN DE
HÉBERT-MIRET & PINSARD,
149.......Rue du Canal.......149
Vente de toutes les Marchandises sans distinction Au-dessous des Prix Coûtants.
LINGERIE—Chemises, Caleçons, Gilets de [illegible]
BONNETERIE—Gilets [illegible]
PARFUMERIE française des premières maisons de Paris.
ARTICLES DE TOILETTE, PEIGNES, BROSSES, ÉPONGES, &c., &c.
ARTICLES DE FANTAISIE de toutes sortes, [illegible] COUTELLERIE.
Bijouterie dorée, deuil et fantaisie.
ARTICLES POUR FUMEURS.
CHEMISES TOUT TOILE, [illegible]
CHEMISES DEVANTS TOILE, [illegible]
MOUCHOIRS TOUT FIL, CHOLET, [illegible]
CALEÇONS tout toile, [illegible]
Et toutes les autres Marchandises au Rabais dans les mêmes proportions.
NOTA.—[illegible]
HÉBERT-MIRET & PINSARD, 149 rue du Canal.

Occasion Magnifique de Bon Marché
B. SEMBRE,
COIN St-LOUIS ET ROYALE.
[illegible]
ARTICLES POUR DAMES : [illegible]
VASTE ASSORTIMENT DE MERCERIE DE PARIS.
[illegible]
ARTICLES POUR HOMMES : [illegible]
NOTA.—Réparation d'ombrelles et de parapluies.

AVIS [illegible] J. M. SOMIAT.

AVIS MME MICHAELIS, [illegible]

VIN ROUGE! VIN ROUGE!!
EN MAGASIN.
100 BARRIQUES VIN ROUGE, [illegible]
AMEDEE COUTURIE.

Attendu, par navire "Kéno," de Marseille, "Dominico Lanata," de Cette, et navires "Kraljevica" et "Cairo," de Bordeaux—
1200 Paniers HUILE, [illegible] VERMOUTH, [illegible] VINAIGRE, [illegible] VIN ROUGE, [illegible]
AMEDEE COUTURIE, No. 20 rue Vieille Levée.

EAU DE VICHY.
[illegible] CÉLESTINS, HOPITAL, GRANDE-GRILLE, HAUTERIVE. [illegible]

Jambons Nouveaux.
[illegible] J. B. SOLARI et FILS, [illegible]

CHAUSSURES! CHAUSSURES!
OUVERTURE DU MAGASIN ST.-ANNE,
AU DRAPEAU ROUGE.
1,000,000 DE PAIRES DE TOUS GENRES.
[illegible]

AVIS. [illegible] J. MARKEYS.

Changement de bureaux. [illegible] JAMES JACKSON.

AVIS.—Les actionnaires de la COMPAGNIE DES BOUCHERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible] A. DUCMIRON, Secrétaire.

Bargains ! Bargains
BARGAINS EXTRAORDINAIRES EN MARCHANDISES SÈCHES!
LIQUIDATION! LIQUIDATION!
POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES, —CHEZ—
J. TURCOTTE
189.......RUE DU CANAL.......189
Maison Blanche, coin Baronne.
DESIRANT quitter les affaires [illegible] IMMENSE STOCK SANS FAIRE ATTENTION AUX PRIX COUTANTS, [illegible]
MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE ET D'HIVER. [illegible]
No 189 de la rue du Canal, MAISON BLANCHE, COIN BARONNE, [illegible]
J. TURCOTTE, 189, rue du Canal.

Chemin de Fer Central de l'Illinois,
AGENCE GÉNÉRALE DU SUD.
[illegible] LE CHEMIN CENTRAL DE L'ILLINOIS, via Cairo. [illegible]
JAMES T. TUCKER, Agent général, Au No 28 de la rue Carondelet.

J. A. D'HÉMÉCOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93...Rue Vieille-Levée...93
GRANDE Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS [illegible] GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc., CHOCOLATS. [illegible] GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICE" [illegible] TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis, 29 août 1873.
AVIS.—[illegible]
HARRY LOTT, [illegible] JULIAN NEVILLE, Receveur.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS
[illegible] RUE VIEILLE-LEVEE [illegible]
Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÊME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par NORMAN & REISS, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

AVIS IMPORTANT AUX MAITRES DE MAISON ET AUX Consommateurs de Gaz.
LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.
PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GASOLINE.
PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.
[illegible]

SPORTSMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
ARMURIER,
55.......Rue St-Charles.......55
NOUVELLE-ORLÉANS.
IMPORTATION DIRECTE. PRIX FIXE.
[illegible]
F. CHARLEVILLE.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CRABITÉ, ERNEST MERILH.
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST., New Orleans.

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY.
WASHBURN & DRY,
IMPORTATION DIRECTE DE VINS ET LIQUEURS.
[illegible]
WASHBURN & DRY, 40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

L'Union Française.
Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.
LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

REMISE A NEUF DE TOUT VETEMENT D'HOMMES ET D'ENFANTS.
[illegible] E. BOURSIER & Co.

Sun Mutual Insurance Company
61 CAMP STREET.
[illegible]
DIRECTEURS : [illegible]
JAMES I. DAY, Président.

Remblayez vos Terrains. [illegible]

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. [illegible] J. H. AUGUSTIN, Secrétaire.

ProPriétés à vendre et à louer.
A vendre. La belle GROCERIE [illegible]
A Louer. Le MAGASIN No 88, rue Dumaine, [illegible]
A Louer, La jolie MAISON DE RÉSIDENCE [illegible] G. W. LEE.
A Louer, POUR LE 1er OCTOBRE—La MAISON [illegible]
A LOUER, LA MAISON No [illegible]
A Louer. [illegible]
A Louer. [illegible]
Maison à Louer. [illegible]
A vendre pour cause de départ. CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE [illegible]